



# Qui sont les Kurdes?



---

LEUR HISTOIRE , LEUR SITUATION , LEUR COMBAT

---

EDITION 2013



# Sommaire

I - L'Histoire des Kurdes, de la Mésopotamie antique à nos jours .....	4
A - En Turquie .....	6
B - En Iran .....	9
C - En Syrie .....	10
D - En Irak .....	11
II - La lutte politique des Kurdes .....	12
III - L'autonomie démocratique, projet pour une résolution .....	14
de la question kurde	
IV - La diaspora kurde en Europe, entre répression et mobilisation .....	18
A - L'immigration .....	18
B - Face à la répression, la mobilisation .....	19
C - Les associations kurdes .....	22
V - Se tenir informé .....	23

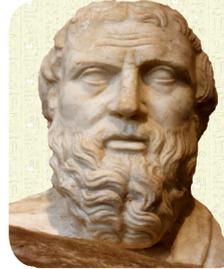
# I. L'HISTOIRE DES KURDES, DE LA MÉSOPOTAMIE ANTIQUE À NOS JOURS

Depuis des millénaires, les Kurdes peuplent les terres fertiles du nord de la Mésopotamie, berceau des civilisations. Irriguée par les flots du Tigre et de l'Euphrate, la région fut le théâtre de la révolution néolithique, lorsque les humains commencèrent à domestiquer les animaux et à se sédentariser. Peu à peu, les villages se transformèrent en villes, puis en Etats et en empires multiethniques. C'est dans ce contexte que l'écriture fut inventée par les Sumériens, au 3ème millénaire avant J.-C.

C'est à peu près à cette époque que l'on trouve la première trace de l'existence des Kurdes dans des documents écrits. Ils sont donc l'un des premiers peuples autochtones de la région. Leur nom dérive sans doute du mot sumérien *kur*, qui signifie « montagne ». Il était utilisé par les Sumériens pour désigner différents peuples nomades vivant dans les montagnes du Zagros, tels que les Hourrites, les Gutis ou encore les Kassites.

Vers le début du 1er millénaire av. J.-C., des peuples iraniens, les Mèdes et les Perses, commencèrent à émigrer depuis les bords de la mer Caspienne vers le plateau iranien et la Mésopotamie. Tandis que les Perses s'installèrent au sud, dans le Fars, les Mèdes s'implantèrent dans les montagnes du Zagros. Ils apportèrent avec eux une nouvelle religion, qui aura une influence durable sur la pensée de la région : le **Zoroastrisme**. Associée à la culture mésopotamienne, cette religion inspirera également les philosophies grecque et romaine, ainsi que les religions du Livre.

Comme le raconte **Hérodote** dans ses « Enquêtes », c'est au VIIIème siècle avant J.-C. que le premier roi mède, Dayukku, entreprend d'unifier les tribus du Zagros. C'est ainsi que



*Buste d'Hérodote*

l'empire mède se constitue. Il atteint son apogée avec la prise de Ninive, la capitale de l'empire assyrien, en 612 av. J.-C. Peu après, le dernier roi mède est renversé par Cyrus qui fonde l'empire perse, empire au sein duquel les Mèdes continuent toutefois à jouer un rôle majeur.

Les Kurdes sont mentionnés par le général grec **Xénophon**, dans son ouvrage racontant la retraite des Dix-Mille, l'Anabase, en 401 av. J.-C. On retrouve leur nom sous la forme **Kardukhoi**, qui, une fois retirés les suffixes de pluriel grec (-oi) et arménien (-**ukh**), donne la forme simple **Kard**. Les historiens grecs et romain Polybe (200-118 av. J.-C.), Strabon (58 av. J.-C.-entre 21 et 25 ap. J.-C.) et Tite-Live (59 av. J.-C. - 17 ap. J.-C.) les désignent quant à eux par les noms de **Kourtioi** (en grec) et **Cyrtii** (en latin). Le royaume de **Corduene**, situé dans la Djézireh (autour de la ville actuelle de Cizre), contient également une forme du mot « Kurde ». Ce royaume fut semi-indépendant de 189 à 90 av. J.-C., avant de passer tour à tour sous la domination arménienne, romaine, puis parthe et enfin sassanide.

Les historiens et géographes arabes des débuts de l'islam désignent le Kurdistan par les termes de **Zuzan al-Akrad** et **Bilad al-Akrad**, c'est-à-dire « pays des Kurdes ».

C'est à l'époque seldjoukide qu'est pour la première fois apparu le terme de « Kurdistan », utilisé par le sultan Sanjar (1084 - 1118) dans le même sens. Au cours du Moyen-âge, les Kurdes vont aussi jouer un rôle prépondérant. Ils sont constitués en petites principautés autonomes dirigées par des dynasties.

C'est d'une de ces dynasties, les Ayyoubides, qu'est issu **Saladdin**, l'homme qui a repris Jérusalem aux Croisés et qui se distinguait par sa tolérance et ses talents de stratège, reconnus dans son camp comme chez ses adversaires. Par la suite, les guerres incessantes entre l'empire ottoman et l'empire perse séfévide viendront régulièrement jeter une ombre sur la vie paisible des Kurdes, une vie simple, menée en harmonie avec la nature au sein de leur pays montagneux. A l'issue de la bataille de **Çaldiran (1515)** et suite aux efforts répétés d'Idrîs Bidlîsî, conseiller kurde du Sultan Selim Ier (r. 1512-1520), une grande partie du Kurdistan se rallie à l'empire ottoman. La frontière entre les deux empires, entérinée par le **traité de Qasr-e Chirin en 1639**, sera la première frontière à venir séparer le Kurdistan. Elle correspond en effet à la frontière actuelle entre la Turquie et l'Iran.

Les princes kurdes participent à l'effort de guerre de part et d'autre pour les deux empires.

En 1692, dans son épopée « Mem û Zîn », le grand poète kurde **Ehmedê Xani** se plaint de cette division :



*Illustration Mem û Zîn*

*«Je m'en remets à la sagesse de Dieu.*

*Les Kurdes, dans l'Etat du monde,*

*Pour quelle raison restent-ils privés de leur droit ?*

*Bref, pourquoi sont-ils opprimés ?*

*[...]*

*Ces Turcs, ces Persans les assiègent*

*Des quatre côtés à la fois.*

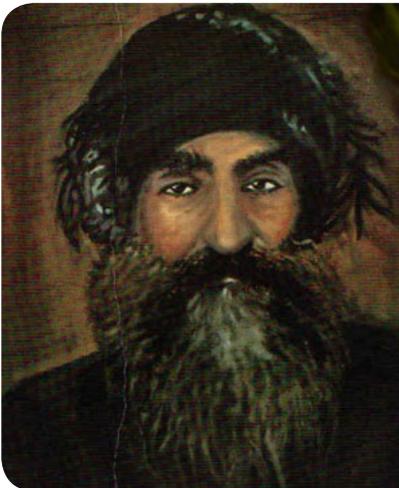
*Et les deux camps font du peuple kurde*

*Une cible pour la flèche du destin...»*

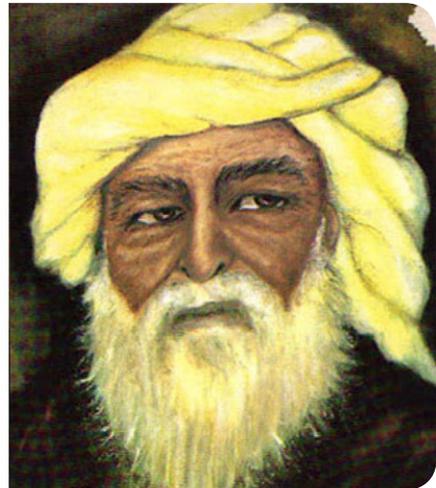
Aujourd'hui encore, ces mots trouvent un écho dans le cœur des Kurdes. En effet, suite à la première guerre mondiale et à la dislocation de l'empire ottoman, le **Traité de Sèvres (1921)** leur avait promis un pays. La guerre d'indépendance turque et la signature du **Traité de Lausanne (1923)** a cependant tout remis en cause. Ainsi, depuis la création de la République de Turquie, les Kurdes sont divisés entre quatre Etats : la Turquie, l'Irak, l'Iran et la Syrie. Ils sont environ 40 millions au total (25 millions en Turquie, 8 millions en Iran, 5 millions en Iraq et 3 millions en Syrie). Leur langue a été interdite et leurs droits bafoués. Ils ont subi plusieurs génocides, notamment le massacre de **Dêrsim (1937)** au cours duquel plus de 30 000 personnes ont été tuées par le régime turc, et la **campagne d'Anfal** qui, ordonnée par **Sad-dam Hussein** à la fin des années 80, a conduit à la mort de **200 000 personnes, dont 7 000 ont été gazées** dans la seule ville de Halabja).

L'attitude de la République de Turquie à l'égard des Kurdes a toujours été une attitude de répression et de négation de leur identité. Malgré le fait que les Kurdes aient largement participé à la guerre d'indépendance de la Turquie, dès la création de la République, en 1923, ils sont mis au ban de l'entité nouvellement créée. Leur langue et leur culture sont interdites, toute revendication de l'identité kurde est proscrite ; le nouveau slogan de la République - régulièrement répété par Recep Tayyip Erdogan, premier ministre depuis 2002 - est «Une langue, un drapeau, un pays ». En réponse à cela, les Kurdes se révoltent à plusieurs reprises ; tout d'abord emmenés par Cheikh Said en 1926, puis dans l'Ararat en 1930, et enfin au Dêrsîm, sous l'impulsion de Seyid Riza, en 1937. A chaque fois, ces révoltes sont réprimées dans le sang ; suite à la rébellion de Seyid Riza, la moitié de la population du Dêrsîm est exterminée ou déportée vers les villes de l'ouest de la Turquie. Il s'agit du premier génocide de l'histoire kurde. La négation de l'identité kurde continue et,

après les répressions terribles de la première moitié du vingtième siècle, l'Etat contrôle la région d'une poigne de fer, ayant les mains libres pour mener sa politique d'assimilation. Comme l'a fièrement annoncé Mahmut Esat Bozkurt, ministre de la Justice de Mustafa Kemal, en 1930 : « En Turquie, les non-Turcs n'ont qu'un seul droit, celui d'être les domestiques et les esclaves des Turcs. » Pendant près de quarante ans, l'identité kurde subsiste mais demeure en sommeil, sans aucune reconnaissance ni statut officiel : en Turquie, les Kurdes n'existent pas. Il faut attendre les années 1970 pour qu'au sein de la gauche turque, on commence timidement à parler du problème kurde. En 1978, le PKK, Parti des Travailleurs du Kurdistan, est créé, avec à sa tête Abdullah Ocalan. A la revendication de l'indépendance du Kurdistan, il mêle une approche progressiste visant à faire évoluer la société tribale et patriarcale. Le 12 septembre 1980, une junte de généraux emmenée par Kenan Evren organise un coup d'Etat et s'empare du pouvoir.



*Seyid Riza*



*Cheikh Said*

S'ensuit une période de répression terrible ; l'identité kurde, qui avait à peine commencé à réapparaître, est à nouveau bannie de la sphère publique. Les activistes kurdes ou de gauche sont impitoyablement pourchassés,



emprisonnés, torturés et tués. Cette période est marquée par des milliers d'exécutions sommaires et, une fois de plus, le peuple kurde est en danger de disparition.

C'est ainsi que le **15 août 1984**, le PKK lance une résistance armée au Kurdistan. Au cours de ce conflit, l'armée va adopter une politique de terre brûlée et cibler délibérément les populations civiles. **4 000 villages sont brûlés**, provoquant l'exil de **3 000 000 de réfugiés** vers les grandes métropoles du Kurdistan et de l'ouest de la Turquie, où ils vivent dans la misère. Cette destruction délibérée du tissu social et du mode de vie traditionnel des Kurdes a conduit à une crise majeure au sein

de la société kurde. **30 000 civils sont tués**, pour la plupart des villageois, des intellectuels ou des militants de la cause kurde, exécutés sommairement par l'armée, la police, les gendarmes ou les groupes paramilitaires employés par le gouvernement turc, tels que les «gardiens de village» ou les milices d'extrême-droite. Au début des années 90, l'armée tire systématiquement dans la foule lors des célébrations du Newroz, le nouvel an kurde, le 21 mars. Lors du Newroz 1991, 31 civils perdent la vie ; en 1992, ils seront 94 à tomber sous les balles de l'armée turque. A cela s'ajoutent la destruction de la faune et de la flore au Kurdistan, l'armée ayant pour habitude d'incendier à chaque opération des milliers d'hectares de forêt, prétextant qu'elles serviraient d'abris aux guérilleros - une tactique qui se poursuit encore aujourd'hui.

La décennie des années 90 aura sans aucun doute été l'une des plus sanglantes de l'histoire kurde. En 1999, suite à un complot international, Abdullah Öcalan, parti en Europe pour rechercher une solution pacifique au conflit, est arrêté. Jugé par un tribunal militaire turc, il purge depuis 13 ans une peine de prison à vie sur l'île d'Imrali. Aujourd'hui, la situation en Turquie est très mitigée.

Si certaines avancées démocratiques, fruit des nombreux cessez-le-feu et efforts pour la paix d'Abdullah Öcalan et des dirigeants politiques kurdes, ont été obtenues, les mesures prises par le gouvernement turc sont restées timides, voire symboliques. D'un autre côté, on assiste à une nouvelle vague de répression à l'encontre des Kurdes.



*Combattants du PKK*

Depuis avril 2009, soit au lendemain du succès remporté aux élections municipales par le parti kurde DTP (Parti pour une Société Démocratique, interdit en décembre 2009, relayé par le BDP, Parti pour la Paix et la Démocratie), plus de **8000 personnes ont été arrêtées** sur le fondement de liens présumés avec le « KCK », organisation considérée par les autorités comme la branche urbaine du PKK. Aujourd'hui, la plupart sont encore en détention provisoire.

Parmi les détenus, de nombreux élus, dont des députés, des maires, des conseillers généraux et municipaux, des milliers de dirigeants et membres du BDP, des syndicalistes, des défenseurs des droits humains, des journalistes, écrivains, académiciens, enseignants, avocats, étudiants, sans compter les milliers d'enfants arrêtés au cours des manifestations et emprisonnés sous couvert de « lutte contre le terrorisme ». Ceci fait de la Turquie, pays que d'aucuns présentent comme un « modèle de démocratie », une des plus grandes prisons du monde pour les opposants politiques, à l'égal de la Chine et de l'Iran.

Alors que les négociations entamées à Oslo en 2009 entre les services secrets turcs et les représentants du PKK laissaient présager une solution à la question kurde, l'Etat turc a coupé court à toute discussion au cours de l'été 2011, et renforcé ses opérations contre la guérilla du PKK d'une part et le BDP d'autre part. Depuis

les élections de juin 2011, à l'issue desquelles le BDP a obtenu un score sans précédent, passant de 22 à 36 députés, on assiste à un regain de violence orchestré par l'AKP (Parti pour la Justice et le Développement, islamiste et conservateur, au pouvoir depuis 2002). L'appareil judiciaire et la police sont pleinement utilisés par le gouvernement pour étouffer la voix de l'opposition kurde. Non contents d'enfermer les représentants politiques kurdes, les autorités turques se sont une fois de plus attaquées à Abdullah Öcalan. En effet, **depuis juillet 2011, on n'a plus aucune nouvelle du leader kurde qui est soumis à un isolement total**, sa famille et ses avocats étant systématiquement empêchés de lui rendre visite. Ses avocats n'ont d'ailleurs pas été épargnés par les vagues de répression. Ils ont tous été arrêtés au cours d'une rafle, en novembre 2011, et près de 30 d'entre eux sont actuellement en prison. Leur procès, dont la première audience s'est tenue à Istanbul en juillet 2012, a été observé par de nombreuses délégations d'avocats et de juristes européens.

La fin de l'année 2011 a également été marquée par un nouveau massacre : **34 civils kurdes, des enfants pour la plupart, ont été tués** par un raid aérien de l'armée turque, à proximité du village de **Roboski** dans la province de Şırnak (Kurdistan-Turc). Plus de huit mois après ce massacre, les autorités n'ont toujours pas identifié les responsables, ni même présenté des excuses.



Massacre de Roboski (Kurdistan-Turc) - 34 civils kurdes tués suite à un bombardement turc

En Iran, la situation est tout aussi dramatique. Depuis l'éphémère République du Kurdistan, proclamée à **Mahabad en 1946** et réprimée dans le sang par l'armée iranienne, la situation n'a guère changé. Les Kurdes ont toujours été la cible du gouvernement iranien. Cette répression s'est notamment aggravée sous le régime barbare de la république islamique. Ce régime, qui bafoue les droits de l'homme sans aucune hésitation, s'acharne en particulier sur les Kurdes, ainsi que sur les autres minorités ethniques du pays. C'est ainsi que, dès 1979, l'**ayatollah Khomeini** avait déclaré une fatwa sur les Kurdes, exhortant les forces armées à massacrer la population. Ces massacres se poursuivirent jusqu'en 1984.

Le 13 juillet 1989, le chef du Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran (PDKI), **Abdulrahman Qasimlo**, est assassiné dans un restaurant de Vienne où il avait été attiré sous couvert de négociations pour la résolution du problème kurde. Parmi les membres du commando à la solde du régime islamique ayant préparé l'attentat, la presse autrichienne a récemment révélé la présence d'un nom aujourd'hui bien connu : **Mahmoud Ahmadinejad**. En 1991, deux ans plus tard, le successeur d'Abdulrahman Qasimlo, **Sadegh Sharafkandi**, est à son tour assassiné à Berlin dans des circonstances similaires.



Tombe de Qasimlo au cimetière du Père Lachaine (Paris)

Depuis l'arrivée au pouvoir de Mahmoud Ahmadinejad, le durcissement général de la politique iranienne a également sévèrement touché les Kurdes. De nombreux militants associatifs kurdes, professeurs, journalistes, médecins, ont été la cible de cette politique inique et fasciste.

Certains ont été exécutés, d'autres sont menacés de l'être. A noter que l'Iran a officiellement reconnu l'exécution de 253 personnes en 2010, et, selon Amnesty International, 300 autres personnes auraient également été tuées. Les six premiers mois de l'année 2011 ont vu l'exécution de 190 personnes selon les chiffres officiels, tandis qu'Amnesty International affirme qu'il y aurait eu 130 exécutions supplémentaires. Cela fait une moyenne de deux exécutions par jour. En prison, les détenus sont victimes des pires tortures, dans le plus grand silence de la communauté internationale et de l'UE.

#### La dernière lettre d'Ihsan Fetahiyan, jeune kurde exécuté par le régime iranien le 11 novembre 2009

*À la tombée de la nuit, les dernières lueurs du soleil me guident pour écrire cette lettre. En automne, le bruit du grincement des feuilles d'arbres qui sont sous nos pieds, m'appelle et me dit « laissez les tomber ». Ce temps de liberté dans lequel je me trouve en ce moment est un signe. Je n'ai jamais eu peur de la mort. Je connais sa chaleur, je la connais elle. Car la mort est ma plus vieille amie. Je suis arrivé dans ce monde, à Kirmanan comme étant enfant de l'humanité et j'y ai commencé ma vie. J'y ai ressenti l'injustice et la cruauté. J'ai fait beaucoup de chemin pour sortir de cette situation. C'est très triste mais toutes les routes m'avaient été barrées. On m'avait privé de mon existence et de mon identité. J'ai dû, par conséquent, m'exiler. Je suis devenu guérilla peshmegera du Kurdistan.*

*Je ne me suis jamais détaché de l'endroit où je suis né. Je suis allé, une seule fois, visiter mes terres mais je me suis fait attraper. Les tortures sauvages qui m'ont été faites et l'attitude qu'ils avaient vis à vis de moi me montraient bien la fin qui n'est autre que la mort. Après cette lourde torture et ces conditions d'isolement dans lesquelles je me trouvais, on m'a condamné à 10 ans d'emprisonnement. Cependant, les juges de Sine ont changé cette condamnation en peine de mort. C'est à cette dernière rencontre avec ces derniers qu'ils m'ont annoncé que cette sentence n'était pas judiciaire, mais politique. C'est à ce moment que j'ai compris que cette peine était politique. Si les oppresseurs et les souverains pensent, en me tuant, effacer le problème kurde et le Kurdistan, ce n'est qu'illusion. Jamais avec ma mort et celle de milliers de jeunes comme moi, ils n'atteindront leurs buts. Chaque mort ramène avec elle une nouvelle vie. »*

Le Kurdistan de Syrie est la plus petite partie du Kurdistan. Cependant, la répression y est aussi intense que dans les autres territoires occupés. Loin de reconnaître l'identité kurde, le parti Baas au pouvoir, imitant l'exemple des Turcs et de Saddam Hussein, a entamé une politique d'arabisation des régions kurdes, donnant aux villes et aux villages kurdes des noms arabes et tentant de créer une « ceinture arabe » entre les zones de peuplement kurde et le reste du pays.

Sur les quelque 3 millions de Kurdes vivant en Syrie, 350 000, principalement des réfugiés ayant fui la répression en Turquie, n'avaient jusqu'en 2011, même pas de document d'identité et ne pouvaient donc pas quitter le pays. Les droits culturels des Kurdes ont toujours été niés. Ces dernières années notamment, depuis l'arrivée de **Bachar al-Assad** au pouvoir, la répression est montée d'un cran. Les manifestations kurdes, notamment celles du Newroz, sont systématiquement réprimées par la police. Au moins cinq personnes ont ainsi été tuées entre 2008 et 2010. Depuis le début de la révolte syrienne, au printemps 2011, le parti Baas a étendu les exactions à l'ensemble de la population syrienne, dans l'indifférence de la communauté internationale.

Par ailleurs, la région kurde, qui s'étend du Çiyayê Kurmênc (« La montagne kurde ») à Efrîn, jusqu'à la Djézireh (Qamishlo et Heseke), est volontairement laissée en marge de l'économie syrienne : l'indice de pauvreté est ainsi de 15% dans les régions kurdes, contre 12% dans les autres régions syriennes. La métropolisation et l'urbanisation ont provoqué l'exode d'environ 400 000 Kurdes vers les grandes villes arabes. La langue kurde n'est absolument pas reconnue et n'a aucun statut dans la constitution syrienne. L'enseignement et les publications en langue

kurde sont interdits. Malgré ceci, la population s'organise clandestinement et lutte pour pouvoir échanger dans sa langue. Dans de nombreuses villes et villages, ont ainsi été mis en place des cours de kurde clandestins. Cependant, depuis juillet 2012, on assiste à une véritable révolution démocratique au Kurdistan de Syrie. Le Conseil Suprême Kurde, nouvelle formation politique qui réunit l'ensemble des partis kurdes de Syrie, dont le **PYD (Parti de l'Union Démocratique, principal parti kurde de Syrie)**, a pris le contrôle d'une grande partie de la région qui échappe désormais à l'emprise du régime de Bachar El Assad. Le drapeau kurde flotte aujourd'hui sur les villes de cette zone où les Kurdes ont mis en place leurs propres institutions politiques, culturelles et sociales. Par ailleurs, de nombreuses écoles en langue kurde ont été ouvertes et les villes et villages dont les noms avaient été arabisés ont retrouvé leur nom d'origine.



*Les Kurdes reprennent le contrôle de la ville de Kobanê (Kurdistan Syrien)*

Cette région qui est particulièrement paisible par rapport au reste de la Syrie est en passe de devenir autonome. Mais elle est menacée par la Turquie qui ne tolère pas la création d'une entité autonome kurde à sa frontière sud. Immédiatement après la prise de la région par les Kurdes, l'armée turque s'est dépêchée de renforcer ses troupes à la frontière syrienne et se tient prête à intervenir à tout moment. Mais afin de protéger la population, les Kurdes créent leur propre auto-défense à travers des milices populaires.



Milice populaire au Kurdistan Syrien - YPG (Unités de défense du peuple)

## D En Irak

Très tôt le théâtre de révoltes nationalistes kurdes, comme en Turquie, le Kurdistan d'Irak s'est toujours soulevé contre les régimes successifs, alternant périodes de négociation et de guerre, sous la conduite du mythique chef kurde **Mustafa Barzani**. L'arrivée de Saddam Hussein au pouvoir va



Mustafa Barzani

cependant sceller le sort des Kurdes dans ce qui sera l'une des plus terribles tragédies de leur histoire. Prenant pour prétexte la guerre Iran-Irak (1980-1988) et le soi-disant soutien des Kurdes irakiens à Téhéran, Saddam lance l'opération Anfal et donne la direction des opérations à son cousin, le tristement célèbre « **Ali le chimique** ». Au cours de l'année 1988, environ 180 000 Kurdes, hommes,

femmes et enfants, ont été tués, dont 7 000 personnes gazées dans la seule ville d'Halabja, ce qui en fait l'attaque chimique dirigée contre des civils la plus meurtrière de l'histoire de l'humanité. Les massacres d'Anfal et d'Halabja ont été reconnus comme génocide par un tribunal néerlandais à La Haye en 2005.

Depuis l'invasion américaine de l'Irak en 2003, la région du Kurdistan irakien bénéficie d'une large autonomie. Elle a son parlement et son gouvernement propres, et grâce à sa stabilité et à sa sécurité, c'est une région florissante du point de vue culturel et économique. Malgré les disputes qui continuent avec le gouvernement central sur le statut de la riche ville pétrolière de **Kirkouk**, et les violations régulières de ses frontières au Nord et à l'Est par les armées turque et iranienne, la région commence à devenir une destination prisée non seulement par les Kurdes mais aussi par les investisseurs et les touristes étrangers. C'est dans ce cadre que s'est d'ailleurs ouvert, l'année dernière, un Consulat de France à Hewlêr (Erbil), la capitale du Kurdistan irakien.

## II. LA LUTTE POLITIQUE DES KURDES

Dans les sections précédentes, les noms de **PKK, KCK, PJAK, PÇDK, BDP ou DTK** sont souvent revenus. En effet, reflétant leur situation de division entre quatre Etats, la scène politique kurde peut être déroutante et un peu difficile à comprendre. En permettant de clarifier les missions, le rôle et les objectifs de ces partis, mouvements et organisations, l'article que nous vous présentons à présent servira à une meilleure compréhension de la situation kurde et de la lutte politique menée par ce peuple pour l'obtention de ses droits fondamentaux depuis plusieurs décennies.

### UNE ÉBAUCHE À PROPOS DES MOUVEMENTS KURDES

Analyser la question kurde nécessite de s'intéresser au préalable à la source de ce problème, c'est à dire la division du Kurdistan entre quatre Etats : l'Irak, l'Iran, la Syrie et la Turquie. Au début du siècle dernier, alors que les puissances victorieuses de la première guerre mondiale se partageaient les territoires de l'ancien empire Ottoman, battu et à l'agonie, l'élément kurde a quelque peu été oublié. En effet, la promesse qui avait été faite aux Kurdes de se voir reconnaître par le Traité de Sèvres a été annulée par le Traité de Lausanne, qui est venu officialiser la création de la République de Turquie. Ce que certains appellent donc aujourd'hui la Turquie moderne a été fondé, au moins en partie, sur la disparition du Kurdistan. Dans le même temps, la France et le Royaume-Uni appuyaient la création de la Syrie et de l'Irak. A chacun de ces Etats nouvellement formés, une terre est accordée englobant une partie de la zone kurde.

Les Kurdes n'ont jamais accepté ce partage de leur territoire et se révoltent continuellement depuis les années 1920 afin d'obtenir une reconnaissance identitaire voire nationale, et ce, dans chacun des Etats où ils sont présents. La plus significative de ces luttes est celle menée par le **PKK** (*Partiya Karkerên Kurdistanê*, Parti des Travailleurs du Kurdistan) depuis la fin des années 1970.

Fondé par des étudiants kurdes au sein des universités turques, ce mouvement est influencé par les luttes de libération nationale menées à la même époque, notamment en Indochine et en Afrique. A ce titre, le **PKK** se veut révolutionnaire, c'est à dire qu'il vise non seulement la libération des Kurdes, mais aussi la création d'un système étatique protecteur des droits, égalitaire et respectueux des libertés. Ce Kurdistan libre pourrait ainsi venir s'imbriquer dans un ensemble plus large constitué par une fédération des peuples du Moyen-Orient, tous libérés de leurs dictateurs et démocratisés. Le parallèle entre libération des Kurdes et démocratisation du Moyen-Orient est une idée phare de la lutte politique des Kurdes. Les évolutions survenues ces 10 dernières années le démontrent parfaitement. Aujourd'hui, le mot d'ordre est « **démocratie en Iran, liberté au Kurdistan ; démocratie en Irak, liberté au Kurdistan ; démocratie en Syrie, liberté au Kurdistan ; démocratie en Turquie, liberté au Kurdistan** ». C'est dans cet état d'esprit que, ces dernières années, ont vu le jour des mouvements propres à chacun des territoires précités.



Drapeau du PJAK

Ainsi, en **Iran**, le PJAK (*Partiya Jiyana Azad a Kurdistan*, Parti pour une Vie Libre au Kurdistan) a vu le jour en 2004. Organisation politique armée dirigée par Hacı Ahmedi, le PJAK lutte pour une solution démocratique à la question kurde en Iran, mais aussi pour la démocratisation de la société iranienne dans son ensemble.

En **Irak**, la situation est certes différente depuis la mise en place en 1991 d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la région du Kurdistan d'Irak afin de protéger les Kurdes de l'oppression du régime de Saddam Hussein, mais surtout depuis l'invasion américaine en 2003, puisque, à partir de là, les Kurdes ont acquis une large autonomie leur permettant de s'organiser politiquement. En plus des partis au pouvoir, l'UPK (Union Patriotique du Kurdistan) et le PDK (Parti Démocrate du Kurdistan), un troisième parti œuvre pour la démocratisation de la région kurde et pour empêcher tout nouvel affrontement entre les différentes factions kurdes : il s'agit du PÇDK (*Partiya Çareseriya Demokratik a Kurdistan*, Parti pour une Solution Démocratique au Kurdistan). C'est une organisation politique non-armée fondée en 2004.



En **Syrie**, la problématique est encore différente : dans ce pays, jusqu'au mois d'avril dernier, les Kurdes n'étaient pas considérés comme des nationaux. Depuis un siècle, ils étaient des « ejnebi » (« étrangers »). Le PYD (*Partiya Yekîtiya Demokratîk*, Parti de l'Union Démocratique), fondé en 2004, refuse malgré tout d'envisager la résolution de la question kurde par le biais d'une séparation d'avec la Syrie. Ici encore, le thème de la démocratisation générale du pays aboutissant à une résolution de la question kurde est dominant.

C'est également le cas du BDP (*Barîş ve Demokrasi Partisi*, Parti pour la Paix et la Démocratie) et du DTK (*Demokratik Toplum Kongresi*, Congrès pour une Société Démocratique) en **Turquie**. Le DTK, co-présidé par Aysel Tuğluk et Ahmet Türk, députés au Parlement turc, est une confédération d'organisations de la société civile, de partis politiques, d'associations de lutte pour les droits de l'homme, de syndicats, etc. Le BDP, présidé par **Gülten Kisanak et Selahattin Demirtas**, qui, avec le Bloc pour le Travail, la Démocratie et la Liberté, a fait élire 36 députés aux élections législatives du 12 juin 2011, fait partie de cette confédération. [Pour plus d'informations sur le DTK et le BDP, nous vous invitons à consulter la brochure « Le projet du BDP pour une résolution de la question kurde, une société démocratique et écologique et l'émancipation de la femme au Moyen-Orient », disponible sur le site [www.jeunessekurde.fr](http://www.jeunessekurde.fr).]



En définitive, la notion de **Confédéralisme démocratique** permet de boucler la boucle.

Face aux quatre Etats qui dominent leur territoire, la réponse commune apportée par les différents mouvements politiques kurdes est la même : la résolution de la question kurde passe par la mise en place du confédéralisme démocratique, c'est-à-dire un système garantissant la reconnaissance de l'identité et des droits des Kurdes, dans le respect des frontières actuelles. C'est ainsi que l'ensemble de ces mouvements déclare adhérer au système du KCK (*Koma Civakên Kurdistanê*, l'Union des Communautés du Kurdistan) qui, créé sur proposition d'Abdullah Öcalan en 2005, représente une structure permettant aux Kurdes de s'organiser dans le but de mettre en œuvre leurs droits politiques, sociaux et culturels, sans attendre qu'ils leur soient accordés par les Etats concernés. Ainsi, de plus en plus, on parle aujourd'hui d'une **autonomie démocratique** dans la région kurde.

### III. L'AUTONOMIE DÉMOCRATIQUE, PROJET POUR UNE RÉOLUTION DE LA QUESTION KURDE

Proclamée le 14 juillet 2011 à Amed (ou en turc, Diyarbakir /considéré comme la capital du Kurdistan-turc) par le DTK, l'autonomie démocratique vise une résolution pacifique et démocratique de la question kurde.

Tout d'abord, il est utile de préciser que le concept d'« autonomie démocratique » ne se limite pas aux seules régions kurdes des Etats concernés. C'est un projet qui vise à démocratiser l'ensemble des Etats où il est susceptible d'être appliqué. Il s'oppose au concept d'Etat-nation importé au Moyen-Orient par les puissances européennes, à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Afin d'exposer plus clairement ceci, un petit rappel des liens historiques entre le système capitaliste et l'Etat-nation s'impose.

En effet, il y a deux siècles environ, la révolution industrielle coïncida avec le développement de l'Etat-nation. Ce développement s'effectua en parallèle avec, d'une part, l'accumulation non-régulée de capital, et, d'autre part, l'exploitation illimitée d'une population croissante. La nouvelle bourgeoisie issue de cette révolution souhaitait, elle aussi, prendre part au processus décisionnel et intégrer les structures de l'Etat. Son système économique, le capitalisme, se transforma ainsi en élément essentiel de l'Etat-nation nouvellement créé. Capitalisme et Etat-nation en vinrent à être si intimement liés que l'existence de l'un sans l'autre semble aujourd'hui inimaginable.

Ainsi, l'Etat, non content de cautionner l'exploitation, se mit à encourager et à faciliter celle-ci. Par ailleurs, bien qu'ils s'affirment « laïcs », les Etats-nations modernes ne font que se réapproprier, en l'adaptant, l'idéologie religieuse des ormes de pouvoir les ayant précédé. Ainsi, la notion d'unité de l'Etat et de la nation transcende les structures maté-

rielles et politiques, et nous renvoie ainsi à l'unité avec Dieu des sociétés pré-étatiques. La séparation de la religion et de l'Etat résulte d'une décision politique. Elle ne s'est pas faite naturellement, et c'est pour cela qu'aujourd'hui encore, les notions d'Etat laïc ou encore de pouvoir laïc demeurent ambiguës.

*« Dans sa forme originelle, l'Etat-nation avait pour but de monopoliser tous les processus sociaux. La notion que diversité et pluralité doivent à tout prix être combattues a ouvert la voie aux politiques d'assimilation et de génocide. L'Etat-nation vise à créer une culture et une identité nationales uniques, ainsi qu'une communauté religieuse unique et unifiée. Pour ce faire, il impose aussi une citoyenneté homogène. La notion de citoyen même est le résultat de cette quête d'homogénéité. La citoyenneté moderne n'est rien d'autre que le passage de l'esclavage de la sphère privée à l'esclavage public de la sphère étatique. Le capitalisme ne peut dégager de bénéfices sans ces armées d'esclaves modernes. La société nationale homogène est, de loin, la société la plus artificielle jamais créée. Pour atteindre ses objectifs d'homogénéité, l'Etat-nation a recours à l'usage de la force ou à des moyens financiers, conduisant bien souvent à l'annihilation physique des peuples minoritaires, de leurs cultures ou de leurs langues, ou bien à l'assimilation forcée. Les deux derniers siècles sont pleins d'exemples de la violence utilisée pour tenter de créer un Etat-nation, concept correspondant pourtant à une réalité imaginaire. L'Etat-nation est donc une sorte de gouverneur national au sein du système capitaliste mondial, un vassal de la modernité capitaliste. Il s'agit d'une colonie du capital. Il n'est pas avec le peuple, mais contre le peuple. Le nationalisme et le sexisme sont les principaux piliers idéologiques de l'Etat-nation.*



Fête du Newroz (nouvel an kurde)

*Dans ce contexte, il est clair qu'un Etat-nation kurde se révélerait totalement inadapté aux besoins du peuple kurde. Depuis des décennies, en effet, les Kurdes luttent non seulement contre l'oppression exercée par les puissances dominantes et pour la reconnaissance de leur existence, mais également dans le but de libérer leur société de l'emprise du féodalisme. Il serait donc illogique de se libérer pour s'enchaîner à nouveau. Dans le contexte de la modernité capitaliste, c'est pourtant à cela que conduirait la fondation d'un nouvel Etat-nation. » 1*

Par conséquent, la solution à la question kurde se trouve dans une approche visant à affaiblir ou à repousser la modernité capitaliste, pour la remplacer par une **modernité démocratique**. Il est également important de rappeler que l'ensemble du Moyen-Orient souffre d'un manque cruel de démocratie. Grâce à la position géostratégique de la zone de peuplement kurde, le

projet de confédéralisme démocratique porté par les Kurdes peut favoriser la démocratisation de l'ensemble du Moyen-Orient.

1. Abdullah Öcalan, « Confédéralisme démocratique », Cologne, Initiative internationale, 2011, p. 15.

Le droit à l'autodétermination des peuples comprend le droit à un Etat propre. La fondation d'un Etat ne permet cependant pas d'augmenter la liberté d'un peuple, et le système des Nations Unies, fondé sur les Etats-nations, a démontré son inefficacité. Les Etats-nations se sont ainsi mis à représenter de sérieux obstacles face aux évolutions sociales. Le confédéralisme démocratique est le paradigme inverse, celui des peuples opprimés. Le confédéralisme démocratique est un paradigme social et non-étatique. Il n'est pas contrôlé par un Etat. Le confédéralisme démocratique représente également les aspects organisationnels et culturels d'une nation démocratique. Le confédéralisme démocratique est fondé sur la participation de la population, et ce sont les communautés concernées qui y maîtrisent le processus décisionnel. Les niveaux les plus élevés ne sont présents qu'afin d'assurer la coordination et la mise en œuvre de la volonté des communautés qui envoient leurs délégués aux assemblées générales. Pour assurer un gain de temps, ils font office à la fois de porte-parole et d'institution exécutive. En résumé, le pouvoir décisionnel de

**Confédéralisme démocratique**

Abdullah Öcalan

Français



International Initiative Edition

Téléchargement sur uekf.org

« Les démocraties gouvernent, là où les Etats se contentent d'administrer. Les Etats sont fondés sur la force, les démocraties se basent sur le consensus collectif. Les postes à responsabilité de l'Etat sont attribués par décret, bien qu'ils soient en partie légitimés par des élections, les démocraties fonctionnent avec des élections directes. L'Etat considère légitime l'usage de la coercition, tandis que les démocraties reposent sur la participation volontaire. C'est sur la base de ces constats que le confédéralisme démocratique se présente comme une forme de « démocratie sans Etat ». Le confédéralisme démocratique est ouvert à tous les groupes et factions politiques. Il s'agit d'un système flexible, multiculturel, antimonopoliste et fondé sur le consensus. L'écologie et le féminisme comptent parmi les piliers de celui-ci. Il implique la mise en place d'une économie alternative permettant d'augmenter les ressources de la société et de répondre à ses besoins, au lieu d'exploiter et de piller ces ressources.

Contrastant avec l'interprétation centralisatrice et bureaucratique de l'administration et de l'exercice du pouvoir défendue par le concept d'Etat-nation, le confédéralisme propose un type d'auto-administration politique dans lequel tous les groupes de la société, ainsi que toutes les identités culturelles, ont la possibilité de s'exprimer par le biais de réunions locales, de conventions générales et de conseils. Cette vision de la démocratie ouvre ainsi l'espace politique à toutes les couches de la société et permet la formation de groupes politiques divers et variés, ce qui constitue de ce fait un progrès dans l'intégration politique de l'ensemble de la société. La politique y fait alors partie de la vie quotidienne. Sans une vision politique, la crise de l'Etat ne peut être résolue, car celle-ci est alimentée par le manque de représentation de la société au sein de la politique. Les concepts de fédéralisme ou d'auto-administration existant dans certaines démocraties libérales doivent être repensés, non plus en terme de niveaux hiérarchiques au sein de l'administration de l'Etat-nation,

mais en tant qu'instruments principaux de participation et d'expression sociale. En retour, ceci fera avancer la politisation de la société. Cet instrument d'auto-administration, de participation et d'expression sociale au sein des Etats-nations, c'est l'autonomie démocratique.

L'autonomie démocratique est ainsi l'expression concrète des projets visant à la démocratisation du Moyen-Orient. D'un côté, l'autonomie démocratique prend la forme d'un dialogue avec l'Etat et, de l'autre, elle doit être institutionnalisée sur la base de l'organisation démocratique des peuples. Ce modèle est une proposition réaliste et concrète pour la résolution des problèmes nationaux, en réponse au concept d'Etat-nation qui divise les différentes ethnies et est donc une source de conflits et d'instabilité constante. La plupart des Etats-nations qui abritent différents groupes ethniques en leur sein sont d'ailleurs en train de se transformer en systèmes politiques relativement démocratiques, où coexistent différentes communautés ethniques et religieuses. Cette acceptation des différences, sur la base de l'autonomie, permet de cheminer vers une société pluraliste - ce sont là les tendances démocratiques fondamentales de ce siècle.

En plus de pacifier les relations entre les Kurdes et les Etats où ils vivent, et de résoudre la question kurde, l'autonomie démocratique établira également une structure politique démocratique permettant de s'atteler aux problèmes sociaux du Moyen-Orient. Basé sur les valeurs communales et libertaires partagées par une société démocratique organisée, c'est-à-dire une communauté morale et politique, elle a pour but de résoudre toutes les questions, y compris les questions économiques. L'autonomie démocratique signifie que le peuple kurde ne sera plus forcé de vivre en tant que peuple sans statut, dont l'existence serait menacée par les Etats qui l'administrent. Aucune autre nation dans le monde ne se trouve dans une situation similaire à celle vécue par les Kurdes, un peuple de 40 millions de personnes privé de ses droits nationaux et confronté à la destruction totale

de son existence nationale. L'autonomie démocratique est le moyen qu'ont choisi les Kurdes d'exprimer leur refus d'un statut politique basé sur les politiques de négation et de destruction développées par l'Etat turc, et de signifier leur volonté d'atteindre un nouveau statut qui leur permette de vivre librement et démocratiquement.

L'autonomie démocratique n'est pas un projet de construction ni de destruction d'Etat. Ce projet guidera les Etats de la région dans la résolution de la question kurde. Prenant en compte ces caractéristiques, sur la base d'un compromis de principe où sont associés Etat et démocratie, la vie commune avec les Etats-nations se révélera possible. Il s'agit d'un modèle visant la résolution de la question nationale sur la base de compromis de principes avec toutes les forces politiques. Cette caractéristique de l'autonomie démocratique lui permettra d'établir des relations saines avec tous les pays de la région et servira de base à sa reconnaissance.

L'autonomie démocratique marquera le début d'une ère nouvelle dans les relations entre les Kurdes et les Etats où ils se trouvent, en premier lieu la Turquie, mais également l'Iran, la Syrie et l'Irak. Grâce à la résolution du problème kurde, un des plus importants de la région, ainsi qu'à l'établissement de cette autonomie, les autres problèmes de la région pourront également être résolus. En effet, la question kurde y demeure une source de tensions et de conflits, ainsi qu'un important facteur d'instabilité politique, économique et sociale. Après son application dans la résolution de la question kurde, le projet d'autonomie démocratique pourrait ainsi devenir un modèle global de résolution des conflits. »<sup>2</sup>

<sup>2</sup> *Idem*, p. 23 ; « Autonomie démocratique », brochure du DTK (disponibles sur [www.uekf.fr](http://www.uekf.fr)).



Manifestation pour la libération du leader kurde Monsieur Abdullah Ocalan - Strasbourg Février 2012

## IV. LA DIASPORA KURDE EN EUROPE, ENTRE RÉPRESSION ET MOBILISATION



La première vague d'immigration kurde en Europe date de l'après-seconde guerre mondiale.

Plusieurs milliers d'immigrés originaires de Turquie et du Kurdistan sont arrivés en Allemagne afin de répondre à une demande de main d'œuvre bon marché. Par la suite, de nombreux immigrés kurdes ont commencé à arriver dans des pays tels que la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Angleterre, la Suède, la Suisse et le Danemark. Jusqu'aux années 70, l'arrivée des immigrés kurdes s'expliquait essentiellement par des raisons économiques. Néanmoins, après le **coup d'État militaire fasciste du 12 septembre 1980** en Turquie, les immigrés originaires de la région kurde ont dû prendre le chemin de l'exil pour des raisons politiques. Déplacés de force par la sale guerre menée par l'armée turque dans la région, les Kurdes ont dû s'exiler en Europe.

La plupart des réfugiés kurdes se sont installés en Europe, notamment en Allemagne. Il n'existe aucun recensement rigoureux et fiable sur la diaspora kurde en Europe. Les estimations les plus courantes font état de la présence d'au moins **2 millions de Kurdes en Europe occidentale**.

**Ils sont 1,5 millions en Allemagne et 250000 en France.**

Aujourd'hui, la diaspora kurde, avec plus de 60 ans d'histoire, est installée de façon définitive dans les pays d'accueil. En Allemagne, il s'agit de la troisième génération, en France de la deuxième. La diaspora kurde commence à s'intégrer sur les plans économique, social, culturel et politique et nous pouvons observer de plus en plus d'exemples de réussite.



Inauguration d'une nouvelle section de l'UEKF (Union des Etudiants kurdes de France) - INALCO Paris

Le niveau d'étude des enfants a considérablement évolué ces dernières années. **De plus en plus de jeunes font des études supérieures, ce qui témoigne d'une accélération de l'intégration.**

De plus en plus de Kurdes, si ce n'est la quasi-totalité d'entre eux, adoptent la nationalité de leur pays de résidence, ce qui n'est pas seulement une intégration naturelle mais bien le signe d'un rôle actif dans leur pays d'adoption.

# B

## Face à la répression, la mobilisation

Non contents de fournir armes et soutien logistique à la Turquie, les Etats européens agissant, comme toujours, sur la même ligne que les Etats-Unis - mènent régulièrement, à la demande de la Turquie, des actions répressives à l'encontre des Kurdes vivant sur leur sol. Ces actions visent à criminaliser le mouvement kurde en Europe et intimider la population kurde, afin de décourager sa mobilisation.

Ainsi, depuis 2006, près de 200 militants politiques kurdes ont été arrêtés en France sous couvert de lutte contre le terrorisme. Parallèlement, les associations kurdes de France ont fait l'objet de nombreuses perquisitions. En juin 2011, on a assisté à une intervention musclée de la police dans une association kurde à une heure où s'y trouvaient femmes et enfants. Faisant un usage disproportionné et injustifié de la violence - coups de matraque, bombes lacrymogènes -, la police



Manifestation franco-kurde contre la répression

française s'en est prise de manière inexplicable aux Kurdes présents ce jour-là. « Ils ont lancé des bombes lacrymogènes dans la maison culturelle, frappé des hommes et des femmes. Certains ont reçu des tirs de flashball, d'autres ont eu la tête écrasée au sol, d'autres encore ont pris des coups de matraque. Tout ça, en présence de nombreux enfants », raconte un témoin des faits.



Manifestant kurde interpellé par la police allemande lors d'une manifestation (Mars 2012)



Cartouches de flashball et de grenades lacrymogènes lancées par les policiers sur les membres d'une association suite à la perquisition de la 'Maison franco-kurde' à Villiers-le-Bel 95 (Juin 2011)

Après plusieurs années d'instruction, le procès de 18 militants politiques kurdes, ainsi de du Centre Culturel Kurde de Paris, s'est ouvert le 20 juin 2011. **Ce procès politique a abouti à un verdict également politique : les prévenus ont tous été condamnés, mais leurs peines ont été totalement assorties de sursis.** Cependant, cette décision n'est pas définitive, puisqu'elle a été frappée d'appel autant par le parquet que par la défense.

Aujourd'hui, des centaines de militants politiques kurdes sont encore sous contrôle judiciaire, certains depuis plus de trois ans, dans l'attente de leurs procès qui tardent à intervenir.



Elles sont ainsi limitées dans leur liberté de mouvement et empêchées de mener une quelconque activité en lien avec les Kurdes. Tout est mis en œuvre pour tenter de décourager la lutte pour les droits des Kurdes.

Le 15 août 2011, s'est également ouvert le procès de la chaîne de télévision kurde **Roj TV**. Comme nous l'avons vu dans les parties précédentes, une grande partie de la stratégie des autorités turques repose sur la désinformation et la propagande. C'est pourquoi, après la fermeture de Med TV, en 1999, et celle de Medya TV, en 2004, elle essaye depuis maintenant 7 ans de faire fermer Roj TV, télévision kurde dont le siège se trouve au Danemark et les studios à Bruxelles et en Allemagne. C'est ainsi qu'en avril 2010 déjà, la police belge avait procédé à une violente perquisition dans les locaux de la chaîne près de Bruxelles, arrêtant plusieurs politiciens kurdes par la même occasion - tous relâchés par la suite. Des membres des services secrets turcs avaient également participé à cette opération.



**Ce dernier procès s'est également conclu par un verdict politique : contrairement aux demandes insistantes de la Turquie, la chaîne de télévision kurde n'a pas été fermée, mais condamnée à une amende.** Cette décision a fait l'objet d'un appel.



## 1. AU NIVEAU EUROPÉEN : KON-KURD

Même si les Kurdes commencent à émigrer à partir de l'après-seconde guerre mondiale, comme on l'a vu, la plus importante partie de la diaspora kurde fut forcée de quitter sa terre à partir du milieu des années 80, conséquence directe du coup d'état militaire en Turquie ou encore des attaques à l'arme chimique de l'Irak de Saddam contre les Kurdes entre 1988 et 1991. L'émigration kurde atteint son apogée dans les années 90. Elle est alors liée à une répression violente exercée par l'Etat turc, qui aboutira à des milliers d'exécutions sommaires et de disparitions forcées, ainsi qu'à la **destruction de plus de 4 000 villages kurdes**, des déplacements forcés par millions vers les grandes métropoles turques (Istanbul, Izmir, Ankara,...). Aujourd'hui, la plus grande ville kurde en nombre d'habitants est Istanbul !

Avec l'arrivée des Kurdes en Europe dans les années 80, la diaspora kurde s'organise progressivement en associations dans un but d'entraide dans les pays d'accueil, mais aussi afin de soutenir ceux qui sont restés au Kurdistan. Ces associations servaient également de point d'appui pour l'intégration des Kurdes dans les nouvelles sociétés où ils vivent à présent. Devant le nombre croissant des associations, des fédérations se mettent en place dans les différents pays européens. Ces fédérations permettent ainsi la coordination de toutes les associations kurdes du même pays, mais aussi avec celles des autres pays d'Europe. Et, **le 1er octobre 1993, avec son premier congrès, la confédération des fédérations kurdes d'Europe, KON-KURD, voit le jour** en Belgique. KON-KURD représente aujourd'hui toutes les associations kurdes et fait le lien entre elles. Les associations kurdes, à travers KON-KURD, parlent

d'une seule voix lorsqu'il est nécessaire de faire l'unité. Plusieurs avantages à cela :

- \* Un plus fort lobbying des associations au niveau national ou européen ;
- \* Une diaspora kurde qui peut partager ses difficultés ou ses bonnes expériences avec tous les groupes présents dans les pays de l'Europe ;
- \* Pousser la diaspora à prendre place dans la vie politique ou associative des pays de résidence.

**Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir des élus d'origine kurde en Allemagne, en Suisse, en France ou encore en Suède, alors qu'ils sont à peine issus de la deuxième génération, signe d'une intégration rapide.**

### Les fédérations membres

- YEK-KOM  
(Fédération des associations kurdes en Allemagne),
- FED-BIR  
(Fédération des associations kurdes en Angleterre)
- FEY-KOM  
(Fédération des associations kurdes en Autriche)
- FEK-BAL  
(Fédération des associations kurdes des Balkans)
- FEK-BEL  
(Fédération des associations kurdes en Belgique)
- Fédération des associations kurdes au Canada
- FEY-KURD  
(Fédération des associations kurdes en Danemark)
- FEYKA-KURDISTAN  
(Fédération des associations kurdes en France)
- FED-KOM  
(Fédération des associations kurdes en Pays-Bas)
- Kurdiska Rådet i Sverige  
(Conseil des associations kurdes en Suède)
- FEKAR-KURDISTAN  
(Fédération des associations kurdes en Suisse)



*Festival international kurde à Mannheim en Allemagne (Septembre 2012)*

## **2. AU NIVEAU NATIONAL : FEYKA-KURDISTAN**

FEYKA-KURDISTAN regroupe **19 associations à travers la France**. Cette fédération se charge surtout d'organiser les associations présentes en France, en leur apportant soutien et informations grâce au partage du savoir-faire et de l'expérience des différentes associations en France ou en Europe. Cela est d'autant plus nécessaire lorsqu'il s'agit d'une association nouvellement créée. En effet, cela permet aux nouvelles associations de profiter du vécu des plus anciennes. Régulièrement, des réunions d'organisation sont faites avec la participation de la direction de toutes les associations.

Tous types d'événements sont organisés grâce au FEYKA-KURDISTAN, qui rassemble les efforts de toutes les associations kurdes de France. Des manifestations de soutien aux Kurdes contre la politique turque à l'égard de la population kurde, ou en soutien à leurs représentants (par exemple lors de la fermeture du parti pro-kurde DTP en décembre 2009, et des arrestations d'élus, maires et députés, mais aussi après les arrestations de manifestants mineurs, condamnées par divers organismes tels que Amnesty International ou l'Unesco). Autre exemple, la fête du Newroz, le nouvel an kurde, est célébré chaque 21 mars avec la participation de plusieurs associations réunies.

### **Liste non exhaustive des associations kurdes en France**

- AIAK : Association Iséroise des amis des Kurdes
- Amitiés Corse Kurdistan
- Amitiés Hauts de Seine Kurdistan
- Amitiés kurdes de Bretagne (Rennes)
- Avignon : Maison Franco-Kurde
- Bordeaux : Association Franco-Kurde
- Creil : Maison Franco-Kurde
- Champigny-sur-Marne : Association Franco-Kurde
- Draguignan : la maison culturelle de Kurde
- Grenoble
- La Courneuve : KOCHES
- Les Mureaux : Association culturelle franco-kurde des Yvelines
- Lyon : Maison du peuple Kurde
- Marignane : Association Mésopotamie
- Marseille : Maison du peuple Kurde
- Melun
- Montpellier : Association Culturelle Franco-Kurde
- Mulhouse : Centre Culturelle kurde
- Paris : Académie Art et Culture du Kurdistan
- Rennes : Maison Franco- Kurde
- Ris-Orangis : Maison Franco-Kurde
- Strasbourg : Association Culturelle Franco-Kurde
- Toulouse : Maison Franco-Kurde Midi-Pyrénées
- Villiers Le Bel : Maison Franco-Kurde
- Union des étudiants kurde de France

## V - SE TENIR INFORMÉ

### **KON-KURD**

Confédération des Associations Kurdes en Europe

41 rue Jean Stas, 1060 Bruxelles BELGIQUE

Tél: +32 2 647 99 53

Tél/fax: +32 2 647 27

Email: [info@kon-kurd.org](mailto:info@kon-kurd.org)

[www.kon-kurd.org](http://www.kon-kurd.org)

### **FEYKA-KURDISTAN**

Fédération Des Associations Kurde en France

16 rue d'Enghien, 75010 Paris

Relation exterieures : [ronimurat@gmail.com](mailto:ronimurat@gmail.com)

Email : [feyakurdistan@yahoo.fr](mailto:feyakurdistan@yahoo.fr)

---

## Sites internet

- **AGENCE DE PRESSE FIRAT**

Langues : anglais, kurde, turc, arabe et farsi

[www.firatnews.com](http://www.firatnews.com) ou [www.firatnews.nu](http://www.firatnews.nu)

- **UEKF (UNION DES ETUDIANTS KURDES DE FRANCE)**

Comité à Paris – Strasbourg – Marseille – Creil – Rouen (...)

[www.uekf.org](http://www.uekf.org)

- **JEUNESSE KURDE**

Actualités, dossier, documents, forum, photos et agenda des manifestations kurdes

[www.jeunessekurde.fr](http://www.jeunessekurde.fr)

- **L'INITIATIVE INTERNATIONALE POUR LA LIBÉRATION D'OCALAN**

Campagne, articles, dossier de presse...

Langues: anglais, italien, allemand, basque, portugais, français et néerlandais

[www.freedom-for-ocalan.com](http://www.freedom-for-ocalan.com)

- **ACADÉMIE ART ET CULTURE DU KURDISTAN**

[www.academiekurde.com](http://www.academiekurde.com)

- **ACTU KURDE - Réseau d'informations libres de la Mésopotamie**

[www.actukurde.fr](http://www.actukurde.fr)

- **AZAD NEWS - L'INFO LIBRE**

[www.azadnewsagency.com](http://www.azadnewsagency.com)

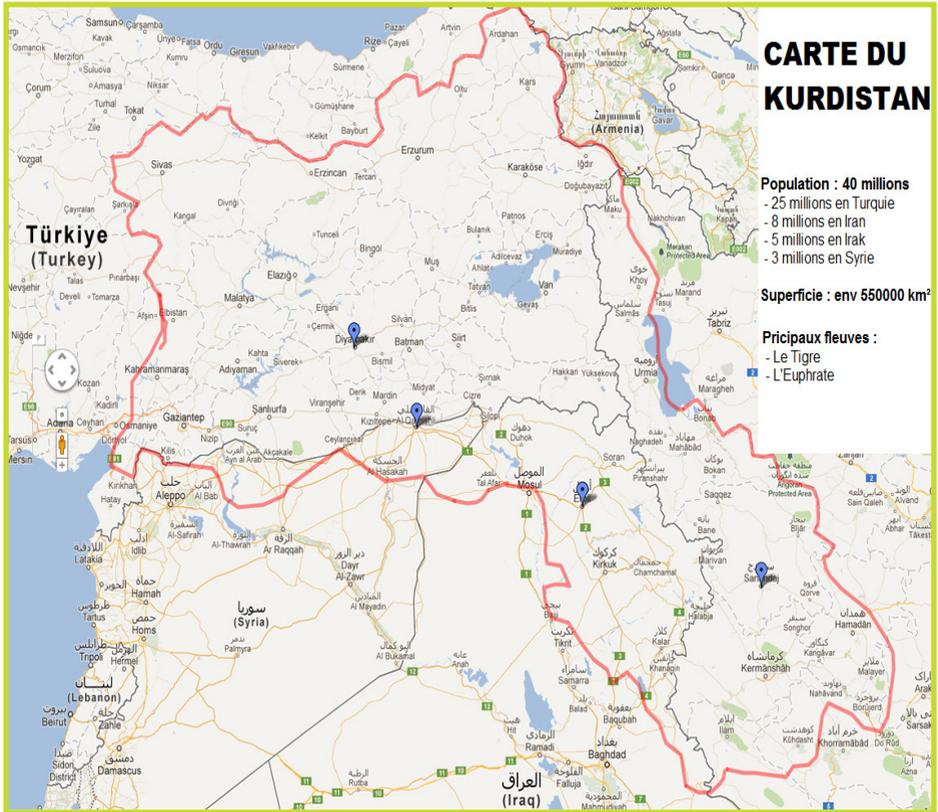
- **AMITIÉS KURDES DE BRETAGNE** Actualités, dossiers et activités

[www.amitieskurdesdebretagne.eu](http://www.amitieskurdesdebretagne.eu)

- **HEVALLO BLOGSPOT**

Blog d'actualités en anglais

[www.hevallo.blogspot.com](http://www.hevallo.blogspot.com)



*Nous tenons à remercier tous les journalistes/photographes et ainsi que toutes personnes ayant participé à la réalisation de cette brochure (Azad Arjîn, Fidan Abulir, Georges, Murat Cepik, Ronî Murat, Simko Destan et Yekbun Ararat)*

**Brochure réalisée par FEYKA  
 (Fédération des Associations Kurdes en France)**